



# SURENDEDEMENT DE MON EPOUSE

Par **STEPHANE1970**, le **27/01/2011** à **20:36**

Bonjour,

je suis marié sous le régime de la séparation des biens depuis 6 ans et ma femme à contractée en son mom de très lourde dettes afin d'acquérir des actions de la société qu'elle gérait jusqu'en janvier 2010. Son entreprise ayant fait l'objet d'un dépôt de bilan en janvier 2010, elle travaille comme salariée indépendante (à son compte). Son nouveau revenu ne permet pas de couvrir toutes ces dettes ainsi que l'emprunt de notre maison. Elle me demande de payer l'emprunt de la maison ce qui m'est impossible au vu de mon salaire. Concernant l'emprunt de la maison je suis co emprunteur. Elle me dit qu'il y aura une saisie sur mon salaire pour couvrir toutes ses dettes et l'emprunt de la maison. Est ce que c'est vrai ? Et si je demande le divorce est ce que je dois payer ces dettes ?  
Merci pour votre aide.